



Assemblée générale du samedi 25 novembre 2023
Rue Omer Thiriar 232 – 7100 Saint-Vaast

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Marie-Thérèse **Joliet**, Catherine **Nicolas** et Claire **Porphyre**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **Delchef** (*Président*), Salvatore **Faraone**, Alain **Geurten**, Marc **Marnette**, José **Nivarlet** (*vice-président*), Bernard **Scherpereel** (secrétaire général), Pierre **Thomas** (*Trésorier général*).

Excusé : Monsieur Jean-Pierre Vanhaelen

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (5 représentants/6)

Messieurs Jean-Louis **Degreef**, Claude **Dujardin**, Patrick **Gillard**, Yves **Lamy** (plus procuration de Yves Van Wallendael), Laurent **Monsieur** (avec procuration de Fabien Muylaert).

Hainaut (6 représentants/8)

Messieurs Fabrice **Appels** (plus procuration de Pascal Lecomte), Robert **Appels**, André **Dupont**, Michel **Fohal** (plus procuration d'Anne-Marie Sferrazza), Jacques **Lecrivain** (avec procuration d'Éric Laplume) et Philippe **Stuez**.

Liège (9 représentants/9)

Mesdames Silvana **Cerrone**, Chantal **Gerardy**, Messieurs Marcel **Dardinne**, Bernard **Dheur**, Claude **Germay**, Alain **Grignet**, Michel **Halin**, Michel **Lejeune** et Jean-Pierre **Lerousseaux**.

Luxembourg (1 représentant/3)

Messieurs Paul **Groos** (plus procuration de Philippe **Leonard**).

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Bernard **Delvigne**, Pascal **Henry** et Gérard **Trausch**.

Le président ouvre la séance à 9h30

Homage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, le secrétaire général cite la liste des personnes disparues depuis l'assemblée générale de juin 2023 :

- Monsieur Pierre **LANGE**, frère de Monsieur Bernard Lange, secrétaire du conseil judiciaire provincial de Liège
- Monsieur Sébastien **CAXTON**, ancien arbitre namurois et membre du conseil judiciaire provincial de Namur
- Monsieur Yves **MAIRESSE**, ancien joueur du Royal Blaregnies et ancien arbitre hennuyer
- Monsieur Pascal **LARDINOIS**, membre de l'ASBL RE Pont de Loup, papa de Coralie et Leslie, joueuses du RE Pont de Loup et cousin de Julien, arbitre hennuyer.
- Monsieur Philippe **GORZELANCZYK**, arbitre provincial du Hainaut
- Madame Marie-Claire et Raymond **DIEUX**, parents de Mr Frédéric Dieux, président du RBC Marcinelle.
- Madame Lucienne **CARPIN**, maman de Michel Guillaums, membre du CP, de la CFA et arbitre national et grand-mère de Mikel Guillaums, arbitre national.
- Monsieur Joseph **DEBOUTTE**, Père et Beau-Père de Josiane et Guy HENQUET, président honoraire du Comité provincial, Grand-Père de Philippe et Arrière-grand-père de Romain, joueur aux Profondeville Sharks et Clémence, joueuse au Basket Namur Capitale
- Madame Carine **GILLES**, inamovible bénévole de la buvette du Mosa Jambes
- La maman de Monsieur Jean-Pierre MESPOUILLE, membre du département championnat de Basketball Belgium
- Monsieur Guy **SCHUHMANN**, affilié au BBC Braine-le-Château, arbitre brabançon depuis plus de 30 ans
- Monsieur Thierry **LEPAIN**, ancien secrétaire du conseil Judiciaire Provincial de Bruxelles Brabant Wallon
- Monsieur Pierre **VANDERSMISSEN**, journaliste et commentateur sportif, spécialiste de la NBA
- Monsieur Antoine **SCHEFFER**, ancien arbitre national et ancien membre de la commission administrative du comité provincial de Liège
- Monsieur Italo **ESPOSITO**, président du Royal ACSA MOSA Angleur
- Monsieur **TSHINYAMA** Estrada, joueur du RBC Wanze
- Madame **DELVAUX**, ancienne joueuse et cheville ouvrière du club St-Michel – Esneux
- Monsieur Marc **BREULET**, ancien secrétaire du Basket Coq Mosan Herstal
- Monsieur Patrice **RAMON**, époux de madame Colette Vandesteene, coach à la JS Dottignies et ancienne joueuse dans plusieurs clubs du Hainaut

Préambule

Jean-Pierre Delchef (président) : je souhaite saluer les invités ainsi que deux nouveaux parlementaires : messieurs Stuez (Hainaut) et Dheur (Liège).

Bienvenue parmi nous.

Nous ne pouvons pas passer sous silence un évènement qui fera partie de l'histoire du basket-ball belge, du mois de juin 2023.

Il faut saluer le résultat historique de nos Belgian Cats.

C'est le résultat d'un travail effectué à la base. La base, ce sont les clubs dont vous êtes les représentants.

L'équipe compte 4 joueuses issues de clubs francophones et 3 ont fait leurs classes au CRF. Le travail doit se poursuivre, c'est pourquoi nous demandons à notre directeur technique de présenter le plan programme lors de chaque assemblée générale de novembre.

2024 sera l'année des Jeux Olympiques, dont les matches de basket se dérouleront tout près de chez nous.

Aujourd'hui, lors de notre assemblée générale, il faudra aborder le budget de l'année 2024 mais nous vous ferons également part des derniers évènements qui ont émaillé les différentes fédérations qui gèrent le sport en Belgique et je vous propose d'entamer nos travaux.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Véronique Laurent (secrétariat général) : 29 parlementaires sont présents ou valablement représentés

Jean-Pierre Delchef (président) :

Le quorum est donc défini comme suit : majorité simple : 15/29 (bilan...) et la majorité des 2/3 : 20/29 (modifications des statuts et du R.O.I).

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2023

Jean-Pierre Delchef (président) : il appartient à l'assemblée générale de se prononcer formellement sur le PV de la dernière assemblée pour lequel nous n'avons reçu aucune remarque.

Pas de question

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	2	4	29
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >15					Résultat	OUI

3. Présentation du budget de l'année civile 2024

Jean-Pierre Delchef (président) : je laisse la parole à notre trésorier général

Pierre Thomas (trésorier général) : nous vous avons envoyé une version corrigée du budget, à la suite de de la réunion de la commission financière de mercredi passé.

Quelques remarques ont été formulées donc le budget a été adapté. Nouvelle étape de la vie de notre association. Il n'y a pas de grands changements pour cette année car nous entrons dans la dernière année de notre Plan Programme. Pas d'élément fondamental qui changera. Des ressources supplémentaires vont être ajoutées mais ce qui figure dans le budget est très réaliste. Les comptes analytiques ont été changés l'année passée, nous reprenons les mêmes cette année-ci. Les départements ont été revus en fonction des dépenses 2023 mais également en fonction des projets 2024.

Vous avez toute la ventilation au niveau de tous les comptes généraux par centre de coût, à l'exception de Basketball Belgium, où les budgets n'ont pas encore été établis. L'équilibre budgétaire est présent même si nous constatons un petit déficit budgétaire.

Au niveau des charges, il y a une augmentation de 214.000 euros. Cela s'explique par une indexation de 8% depuis juillet de l'année passée mais également par une augmentation au niveau des BNT.

Au niveau produits, nous avons une augmentation de 211.000 euros. L'indexation a été appliquée et le subside de fonctionnement continue à augmenter.

Pour 2024-2026, on sera dans le même processus.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, du personnel et des comités provinciaux qui ont contribué à élaborer ce budget. Merci aussi à la commission financière pour leurs remarques et leurs avis. Nous avons essayé d'être le plus précis et nous sommes à votre disposition pour des éventuelles questions.

4. Rapport de la commission financière

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,*

Nous avons reçu les documents relatifs au budget de notre association 28 jours avant la date de l'AG, ce qui respecte à la lettre le PA23. La note explicative jointe est accompagnée d'une note en matière de remboursement des frais de tous les membres de l'AWBB et le tableau du TTA en application le 01/01/2024.

Tous ces documents sont clairs et précis voire complets. Cette présentation est remarquable. Merci au Conseil d'administration et particulièrement au Trésorier Général Pierre THOMAS.

L'examen du budget dans chaque province est facilité par cette présentation. La Province du Luxembourg, n'a pas participé à cet examen car les Parlementaires de cette province ne sont pas parvenus à désigner un responsable à heure et à temps. Nous espérons la confirmation de la bonne nouvelle du 16 novembre 2023 qui nous annonce la cooptation d'un membre qui pourrait rejoindre notre commission.

Une réunion, en vidéo conférence, s'est tenue le 11 novembre entre les quatre membres de la commission pour s'accorder sur les questions à présenter au bureau du CA, ceci afin d'éviter les doublons.

Vous avez déjà pu voir le PV de cette réunion dans la newsletter 1033 du 17 novembre 2023.

Nous avons préparé une vingtaine de questions, plutôt des demandes de précisions. Nous avons rapidement reçu les réponses. Celles-ci ont encore fait l'objet de discussion lors d'une réunion avec le bureau du CA, toujours en vidéo conférence, le 15 novembre 2023.

Nous avons fait la remarque que le montant budgété de plusieurs centres de coûts nous semblait faible. Après explication sur plusieurs d'entre eux, nous avons admis le bien fondé. Cependant, pour le poste 1220 Communications & Médias, il a été admis que le budget sera augmenté de 1000 € compte tenu d'éléments manquants.

Nous avons aussi remarqué qu'aucune charge bancaire n'était prévue. La pertinence de cette remarque établie, le budget de ce poste sera présenté avec un montant de 1000 €

Vous aurez remarqué comme nous qu'il n'y a plus d'intérêts au budget 2024 au sujet de l'affaire BMC. Cela nous a été confirmé.

Toutes les questions ont reçu des réponses sans équivoques.

Dans le PV de cette réunion, nous n'avons pas affiché toutes les questions et réponses. Les parlementaires qui désirent le détail peuvent s'adresser à leur responsable.

Le budget de BASKETBALL BELGIUM qui réunit tout ce qui concerne les équipes nationales à tout niveau, n'est pas inclus dans la présentation puisqu'il dépend d'un accord avec la VBL et du CA de BASKETBALL BELGIUM.

Dernière remarque : suivant les montants 2023 arrêtés au 30 septembre, et sans nouveau problème, on se dirige vers un bon bilan 2023.

Nous réitérons nos remerciements à Pierre THOMAS pour tout le travail effectué pour ce budget 2024.

Nous vous invitons donc à approuver ce budget 2024, avec un « mali » de € 1.330,- que nous espérons devenir boni grâce à une bonne gestion.

5. Publication du TTA applicable pour la saison 2023-2024

Pas de question

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	2	4	29
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >15					Résultat	OUI

6. Approbation du budget de l'année civile 2024

Gérard Trausch (Namur) : au niveau du compte 746120, je constate que fonds de jeunes passe de 240.000 à 260.000 euros. Quelle est l'explication de cette augmentation et est-ce que ce nouveau montant hypothèque la redistribution du fonds des jeunes et par là le retour au niveau des clubs ?

Pierre Thomas (trésorier général) : l'augmentation s'explique surtout au niveau des dépenses BNT et des sélections régionales. Le montant de 240.000 € n'a jamais été indexé depuis des années. Cela n'hypothèque pas le fonds des jeunes parce qu'entre temps, vous avez voté le nouveau système

d'indemnités de formation. Il y a toujours des clubs inactifs ou radiés et donc tous les montants payés par les clubs reviennent dans le fonds des jeunes. Une enveloppe de 990.000 euros est prévue pour les licences collectives + enveloppe 80.000 euros pour indemnités de formation. En termes de contributions, il n'y a pas de différence pour le subside PF18.

Plus de questions

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	2	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple >15</i>					Résultat	OUI

7. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Jean-Pierre Delchef (président) :

Lors de la réunion de la commission législative du mois d'octobre, une question a été posée, à savoir quel président de quel groupement parlementaire devait siéger à la commission PJ4, en cas de candidature pour un conseil judiciaire.

Un membre affilié à un club du Hainaut voulait siéger dans la province de Bruxelles Brabant Wallon et donc quel président devait siéger (BBW ou Hainaut) ? Après une longue discussion, la commission législative a pris le pli de considérer que le président de la province dont fait partie le club où est affilié le candidat devait siéger. Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer et d'approuver l'interprétation de la commission législative.

Pas de question

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	2	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité 2/3 >20</i>					Résultat	OUI

Il appartient aux groupements parlementaires d'envisager la réécriture de la disposition statutaire pour le mois de mars 2024.

8. Proposition de modification statutaires et du R.O.I

8.1. Proposition de la modification de l'article PJ45

Article PJ 45 actuel

Le Conseil ou Chambre d'Urgence renseigné ci-dessous doit fixer une audience au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables de sa saisine par un procureur régional qui donnera en même temps, si nécessaire, les directives à suivre et doit rendre une décision dans les 72 heures qui suivent la clôture des débats. Si le conseil ou la Chambre d'urgence estime que plusieurs audiences sont utiles, la clôture des débats ne peut s'en trouver reportée de plus de six (6) jours ouvrables à partir de la saisine dudit organe.

Proposition

Le Conseil ou Chambre d'Urgence renseigné ci-dessous doit fixer une audience au plus tard dans les **cinq (5) jours** ouvrables de sa saisine par un procureur régional qui donnera en même temps, si nécessaire, les directives à suivre et doit rendre une décision dans les 72 heures qui suivent la clôture des débats. Si le conseil ou la Chambre d'urgence estime que plusieurs audiences sont utiles, la clôture des débats ne peut s'en trouver reportée de plus de six (6) jours ouvrables à partir de la saisine dudit organe.

Motivation : A la demande unanime des instances judiciaires de l'AWBB, proposition est faite d'augmenter, quelque peu le délai de saisine afin de mieux coller à la réalité.

Jean-Pierre Delchef (président) : la proposition est déposée en urgence à la suite de la réunion du conseil judiciaire général. À la suite d'un examen approfondi de la question, 3 jours s'avèrent être un délai assez court.

En outre, Bruxelles Brabant Wallon propose un amendement, qui complète le texte :

Le Conseil ou Chambre d'Urgence renseigné ci-dessous doit fixer une audience au plus tard dans les huit (8) jours ouvrables de sa saisine par un procureur régional qui donnera en même temps, si nécessaire, les directives à suivre et doit rendre une décision dans les 72 heures qui suivent la clôture des débats. Si le conseil ou la Chambre d'urgence estime que plusieurs audiences sont utiles, la clôture des débats ne peut s'en trouver reportée de plus de six (6) jours ouvrables à partir de la saisine dudit organe. **Si l'une des audiences ne peut se tenir dans les délais prévus par la présente disposition, la suspension provisoire d'un joueur, coach ou officiel, qui aurait éventuellement été décrétée, dans le dossier concerné, en vertu de l'article PJ45 bis cessera automatiquement de sortir ses effets dès le lendemain de l'expiration du délai.**

Motivation: L'on doit éviter qu'une mesure de suspension provisoire prise par les procureurs régionaux perdure sans limite et même au-delà d'un délai raisonnable et il est normal qu'elle soit soumise au contrôle des organes judiciaires. Je précise que ceci n'empêche pas qu'une suspension, cette fois définitive, soit prononcée ultérieurement par l'organe judiciaire qui sera saisi du fond de l'affaire.

Il y aura 3 votes : un sur l'urgence, un sur l'amendement et un sur le texte

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : l'amendement se justifie simplement par le fait que si un membre est suspendu dans l'attente d'une comparution et que le délai de comparution n'est pas respecté, il nous semble logique que suspension soit levée à ce moment-là.

Vote sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	2	4	29
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité 2/3 >20				Résultat	OUI	

Vote sur l'amendement BBW :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	3	2	4	23
Contre	0	0	6	0	0	6
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité 2/3 >20				Résultat	OUI	

Vote sur le texte :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	2	4	29
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité 2/3 >20				Résultat	OUI	

9. Admission, démission et radiation des clubs et membres

Néant

10. Interpellations et motion de confiance

Néant

11. Approbation des conventions et nominations faites par le conseil d'administration

11.1. Conformément à l'article PJ 4 du R.O.I, après concertation avec le Président du Groupement des Parlementaires du Hainaut, du Président du CJR ainsi que du procureur régional, la candidature reprise sous rubrique a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée.

POUR LE CONSEIL PROVINCIAL JUDICIAIRE DU HAINAUT :
Mr Guy DEHUY

11.2. Conformément à l'article PJ 4 du R.O.I, après concertation avec le Président du Groupement des Parlementaires de Liège, du Président du CJR ainsi que du procureur régional, la candidature reprise sous rubrique a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée.

POUR LE CONSEIL PROVINCIAL JUDICIAIRE DE LIEGE:
Mr Geoffroy MASSON

11.3. Conformément à l'article PJ 4 du R.O.I, après concertation avec le Président du Groupement des Parlementaires du Luxembourg, du Président du CJR ainsi que du procureur régional, la candidature reprise sous rubrique a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée

POUR LE CONSEIL PROVINCIAL JUDICIAIRE DU LUXEMBOURG:
Mr Jean-Marc DOCQUIER

11.4. Conformément à l'article PJ 4 du R.O.I, après concertation avec le Président du Groupement des Parlementaires du Hainaut, du Président du CJR ainsi que du procureur régional, la renomination reprise sous rubrique a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée

POUR LE CONSEIL PROVINCIAL JUDICIAIRE DU HAINAUT :
Mme Andrée POTTIEZ (présidente)

11.5. Conformément à l'article PJ 4 du R.O.I, après concertation avec le Président du Groupement des Parlementaires du Hainaut, du Président du CJR ainsi que du procureur régional, la renomination reprise sous rubrique a été soumise au conseil d'administration qui l'a approuvée

POUR LE CONSEIL PROVINCIAL JUDICIAIRE DU HAINAUT :
Mr Albert DE SMET (secrétaire)

Yves Lamy (Bruxelles Brabant Wallon) : au point 3, nous avons le nom de Mr Docquier Jean-Marc, alors qu'il est également membre des parlementaires. Cela pose un problème car le cumul est interdit.

Paul Groos (Luxembourg) : il faut garder ta parole, Jean-Pierre. Tu as dit que comme secrétaire uniquement des parlementaires, sans droit de vote, c'était OK.

Jean-Pierre Delchef (président) : le cumul est interdit mais rien n'empêche un groupement parlementaire d'avoir un secrétaire, hors groupe, sans droit de vote.

Paul Groos (Luxembourg) : il est membre, il a posé sa candidature via son président, et la question a été posée à ce moment-là. Je ne comprends pas la réponse qui lui a été donnée car si c'était 'en attente', cela n'a pas de sens, parce que la question a été posée. Je ne comprends pas la réponse qui lui a été donnée à l'époque.

Jean-Pierre Delchef (président) : j'en ai parlé avec Jean-Marc Docquier et je lui ai dit que cumul n'était pas permis. Il comprenait les arguments mais qu'il allait en référer au groupement des parlementaires du Luxembourg.

Paul Groos (Luxembourg) : cela n'est pas ce qui lui a été dit

Jean-Pierre Delchef (président) : nous aurons une réunion à 3 pour clarifier la situation. Je vous propose de voter la nomination de Mr Docquier au CJ Luxembourg, sous condition suspensive

Paul Groos (Luxembourg) : non, on le retirera du groupe des parlementaires et on lui dira qu'il peut être secrétaire sans droit de vote.

Votes en bloc :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	2	4	29
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >16					Résultat	OUI

12. Informations sur le statut des clubs de l'AWBB

- Adaptation au Code des sociétés et associations

- Conséquence au niveau des compétitions

Jean-Pierre Delchef (président) : Le 1^{er} janvier 2024, c'est demain.

Ce qui veut dire que tous les clubs constitués en asbl doivent se conformer au nouveau CSA. Lors du dernier état des lieux, rédigé au 1^{er} novembre 2023, 30% des clubs étaient en ordre. J'ai transmis, lors de la dernière commission législative, la situation par province.

Différents outils sont à disposition des clubs sur le site. Nous avons organisé différentes sessions d'information. Il y a une permanence téléphonique en place jusqu'au 15 décembre. Nous effectuons un rappel chaque semaine dans la newsletter.

Je me permets, en tant que président, de vous demander d'être les interprètes de ces obligations envers vos clubs.

Si les asbl ne sont pas en ordre au 01.01.24, cela voudra dire que la responsabilité personnelle des administrateurs peut être engagée. Par exemple, en cas de non-paiement de facture, rien n'interdira à l'AWBB d'adresser les factures impayées aux personnes du conseil d'administration de l'asbl.

On a rédigé un modèle de statuts type, qu'il suffit de remplir. Remplir les cases vides et prévoir une assemblée générale extraordinaire pour valider les modifications. Juridiquement parlant, on pourra simplement rappeler cette responsabilité personnelle.

Après examen de la législation et la réglementation AWBB, il s'avère qu'il n'y a pas de sanction prévue au niveau compétition. Sauf si on prévoit autre chose lors de l'assemblée générale de mars, comme sanction. N'hésitez pas à poser vos questions, pour relayer vers vos clubs.

Gérard Trausch (Namur) : quelle sera la réaction de l'AWBB par rapport à l'application du PA4 : 4 membres signataires doivent être membres de l'asbl

Jean-Pierre Delchef (président) : on appliquera le CSA et si nécessaire, on proposera des adaptations statutaires

Michel Lejeune (Liège) : existe-t-il une liste par province ?

Claude Germay (Liège) : je l'ai reçue

Jean-Pierre Delchef (président) : j'ai transmis la liste lors de la dernière commission législative. On fera le topo chaque semaine

Claude Germay (Liège) : tu nous as transmis la liste mais tu avais dit aussi que le conseil d'administration allait écrire aux clubs, devons-nous le faire maintenant ?

Fabrice Appels (Hainaut) : il faudrait recevoir la liste des clubs pas en ordre plutôt que ceux en ordre

Jean-Pierre Delchef (président) : ce sera fait et le courrier est prêt, nous l'enversons aux clubs.

13. Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB (PA47)

14. AWBB 2021-2024

14.1. Présentation du volet 2024 du plan-programme 2021-2024

Raphaël Obsomer (directeur technique) : voici l'évolution du document présenté chaque année. On attend les consignes de l'ADEPS mais nous avons déjà eu quelques directives pour les années à venir. L'année prochaine, on pourra faire des modifications plus importantes, relatives aux futures demandes ADEPS et à de nouveaux projets.

Les résultats 2023, vous les connaissez.

Les Belgian Lions vont entamer leurs rencontres de qualifications pour les prochains Championnats d'Europe. Qualification pour le Championnat du Monde : 1 victoire, 1 défaite. Fenêtre qualifications pour les Jeux Olympiques, avec une équipe rajeunie : éliminés

Les Belgian Cats sont championnes d'Europe. Même les grands pays naturalisent des joueurs et joueuses. Problème en Belgique où les dossiers de naturalisation sont plus compliqués. Les Cats ont commencé leurs rencontres de qualification pour le Championnat d'Europe 2025, avec une victoire contre l'Azerbaïdjan et une défaite contre la Pologne.

Lions 3x3 : 3 championnats importants. Nous avons enfin un accord avec la BVL qui doit être concrétisé par écrit et donc il y aura une gestion nationale pour les 3X3. L'accord porte notamment sur la nomination de Jacques Stas en tant que manager de l'équipe 3X3.

Cats 3X3 : nous avons dû faire des choix sportifs et financiers. Il n'était pas possible d'assumer les Belgian Cats et les Cats 3X3. La volonté actuelle est de ne plus s'investir dans le 3X3 et de mettre la priorité sur le 5X5.

Au niveau des jeunes, les résultats sont mitigés.

U20 garçons : 4èmes en division A

U18 garçons : finalistes en division B et vont monter en division A

U16 garçons et U20 filles : descente en division B

U18 filles et U16 filles : 9èmes en division A

La représentation AWBB est un peu moins bonne que l'année derrière parce que le mode de calcul a changé. L'année dernière, on comptait les joueurs dans chaque équipe et si nous retrouvions le même joueur plusieurs fois, il était comptabilisé plusieurs fois, ce qui n'est plus le cas.

Le pourcentage au niveau des garçons est de 35 % et de 18% au niveau des filles.

Analyse des membres AWBB : en augmentation. Il n'y a pas de raison qu'il y ait moins de représentants AWBB au niveau national. Nous constatons une augmentation de 6% au niveau des affiliés AWBB. Le pourcentage garçons/filles est équilibré.

Il y a plus d'arrêts au niveau des 16/18 ans. Cela pose un problème au niveau des équipes pour les petits. Pas assez de salles, et certains clubs ont des longues listes d'attente pour les inscriptions.

Les filles BVL jouent à un niveau supérieur par rapport à celles de l'AWBB, généralement en D1 alors que les affiliées AWBB évoluent en R2. Ce qui implique que lors des championnats d'Europe, on prend les filles plus performantes donc souvent celles de BVL.

Quand la sélection nationale est faite, les filles acquièrent une expérience supplémentaire et le fossé se creuse. Autre point sur lequel on travaille : les sélections provinciales ne retiennent que ceux qui sont affiliés depuis plus longtemps. A nous de travailler là-dessus pour que ces jeunes qui sont en manque d'expérience mais peuvent être avec un meilleur potentiel, puissent rentrer dans les sélections

Détection : aucun système scientifique qui peut faire de la prédiction. Le futur dépend de plein de facteurs. On ne peut prévoir quel sera le futur des joueurs.

Au niveau du plan programme, nous retrouvons les 3 axes : formations sportives de base, sport de haut niveau et multi-axes.

Formation sportive de base : projet détection qui hors Plan Programme et pour lequel on attend le montant de subvention.

Préparation sport de haut niveau : projet grand taille ou projet post formation

Sport de haut niveau : Belgian Cats, Belgian Lions et moins 3X3. La priorité est consacrée aux Belgian Cats. Ensuite, viennent les Lions 3x3.

Wheelchair Lions :

Jean-Pierre Delchef (président) : le basket se joue de différentes manières. L'équipe nationale de basket en chaise a terminé à la 5eme place du Championnat d'Europe, division B. Nous avons eu une discussion avec le staff, qui a abouti à la retraite du coach actuel, et qui sera remplacé par Mr Michel Cant. Nous sommes satisfaits de constater que des jeunes entrent en Equipe Nationale. Ce sont des sportifs, porteurs de handicap, et non des handicapés qui font du sport qui ont une ambition incroyable de vouloir défendre les couleurs du pays. Nous attendons les documents de la fédération internationale, pour pouvoir les inscrire au prochain Championnat d'Europe. On a enregistré une déclaration d'intention de la BVL pour rejoindre les structures appelées à gérer le basket en chaise.

Depuis 8 ans, on fonctionne sur fonds propres, grâce au soutien de Mme la Ministre. Nous verrons si son successeur fera de même. L'ambition est de parler de Basketball Belgium en général et de l'AWBB en particulier.

Raphael Obsomer (directeur technique) :

Multi axes : activités présentes dans les 3 axes à différents niveaux (soutien médical, diététique, kiné)

Projet de vie : statut ADEPS, projet de double carrière. Et projet de post carrière auxquels les sportifs peuvent adhérer

Formation des entraîneurs : hybridation des cours, sur laquelle on a de très bons résultats et des commentaires positifs. Pour 2024, tout devait être en place.

Budgets : 2024 mêmes montants que 2023. On attend les réponses pour le 1^{er} trimestre 2024. Le budget 'détection' est reconductible pour 2024.

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : comment ça se fait que l'ADEPS et le pouvoir politique n'ont pas encore subsidié l'arbitrage ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : ce projet n'est pas encore en place

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : tous les lundis, on entend que des arbitres se font agresser

Raphaël Obsomer (directeur technique) : il y a un projet mais pas encore intégré au Plan Programme

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : la CFA allait mettre en place une formation hybride et je trouve cela très bien mais je suis surpris qu'au niveau des pouvoirs subsidiaires, rien n'est fait au niveau de la protection des arbitres.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : des choses sont mises en place au niveau de l'AWBB, ainsi que des projets ponctuels au niveau de l'ADEPS. Mais ils ne sont pas intégrés au Plan Programme. Et on vient d'apprendre que les subsides ne seront pas indexés.

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : le projet du département arbitrage est très bien mais si nous ne recevons pas de subsides, on n'avancera pas.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : si l'ADEPS n'a pas les moyens, ils ne savent pas donner d'argent. Côté néerlandophone, ils reçoivent 30 millions d'euros. Côté francophone, ce sera 12 millions, non indexés.

Jean-Pierre Delchef (président) : on a pu modifier le décret et intégrer les arbitres dans les sportifs de haut niveau mais cela n'a pas d'incidence au niveau fédéral. Le département arbitrage a développé un projet à ce niveau et c'est tant mieux. Une autre idée est d'intégrer des arbitres au CRF.

Le projet « la beauté du sport » s'inscrit dans le cadre d'un subside ponctuel, on a pu aller chercher un subside pour 3 fédérations (AWBB, volley et handball) mais effectivement ce sujet n'entre pas dans les discussions en ce moment au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Des démarches générales ont été formulées auprès des politiques.

Gérard Trausch (Namur) : la formation des dirigeants peut-elle être incorporée au niveau du Plan Programme ? Ainsi que l'accompagnement du bénévolat au niveau des clubs ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : le Plan Programme est limité par les postes que l'ADEPS nous donne et ni les arbitres, ni les dirigeants n'en font partie.

Jean-Pierre Delchef (président) : exemple : nous avons lancé l'idée de pouvoir intégrer les justificatifs des cours de langue pour nos entraîneurs. On peut rencontrer certains problèmes à ce niveau avec des candidats pour les staffs des équipes nationales. Réponse de l'ADEPS : bonne idée mais non subsidiable.

On pourrait prévoir quelque chose de plus via l'AISF ? Je me permets de vous rappeler que lorsque nous organisons des formations à l'attention des dirigeants, nous ne sommes pas fort entendus. Lors de la dernière formation proposée, seulement 4 clubs étaient présents. On va réfléchir mais on ne pas se substituer à l'AISF.

Gérard Trausch (Namur) : je comprends que les déplacements ne sont pas faciles non plus lors des formations proposées.

Jean-Pierre Delchef (président) : on peut aussi proposer des formations en ligne. Rien ne nous interdit de relayer une demande, mais au seul bénéfice des clubs de l'AWBB.

Fabrice Appels (Hainaut) : certains sports, au niveau de la labellisation, subventionnent des clubs si leurs membres suivent les formations AISF.

Jean-Louis De Greef (Bruxelles Brabant Wallon) : y a-t-il une détection au niveau des écoles ? Si l'AWBB venait se greffer au niveau des écoles car il y a beaucoup de talents, cela voudrait également dire que clubs pourraient utiliser les infrastructures, quel est ton sentiment ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : on avait déjà testé ce projet il y a quelques années, à Bruxelles. On est tout à fait partants pour le faire mais il est très difficile d'intégrer les écoles. C'est très lourd au niveau administratif. Mais nous l'avons fait une fois, on peut réitérer l'expérience. Il faut aussi savoir qu'au niveau des clubs, il est difficile d'accueillir plus de membres car il n'y a déjà plus de place.

Jean-Louis De Greef (Bruxelles Brabant Wallon) : le problème se situe aussi au niveau des rythmes scolaires et la manière dont l'enseignement est structuré. Tant qu'on ne change pas la structures des journées d'école, il y aura des problèmes et on n'avancera pas. Dans certains pays, des après-midi entières sont consacrées au sport.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : les rythmes scolaires dépendent du Ministère de l'Enseignement et pas du Ministre des sports. On avait demandé des listes d'élèves répondant à certains critères mais le RGPD nous interdit d'obtenir des données à caractère privé. On peut nous dire qu'il y a des grands élèves mais on ne sait pas qui.

15. Nouvelles de BASKETBALL BELGIUM

15.1. Organes fédéraux

Pierre Thomas, Pascal Henry et Jean-Pierre Delchef siègent au conseil d'administration de Basketball Belgium. On tâche de concilier les positions des uns et des autres dans l'intérêt d'une gestion nationale de nos activités.

La commission des licences n'a pas fonctionné, à tel point que malgré plusieurs rappels, les licences n'ont pas été examinées par ladite commission. Par défaut, nous avons considéré que tous les clubs étaient habilités à participer à la compétition nationale. C'était déplaisant et irresponsable de la part du président de la commission des licences. Le président a été licencié et on a tâché d'aborder l'examen des licences 2024 d'une autre manière.

Pour être clair, la commission de licence était composée de 4 membres (2 FR et 2NL), le président a été remercié. Avec Bernard Delvigne, il y avait un conflit d'intérêt car son club est monté en TDM2 (Ciney). Il n'y a plus que 3 membres (2 NL et 1 FR). L'avantage d'être à 3, c'est qu'une décision pourra toujours être prise. On va voir ce qu'il en est. Avant de faire appel à un candidat francophone, on doit voir comment la commission sera composée et gérée.

Pascal Henry (Namur) : je trouve qu'on a fait du bon travail du côté AWBB. Ce n'était pas facile, à cause d'une certaine proximité entre le président de Basketball Belgium et président de la commission licence. On a modifié le règlement et intégré une nouvelle règle : passé telle date, les licences sont octroyées à tous les clubs. Le président qui avait fait obstacle à certains dossiers a été remercié. On a obtenu un certain nombre de choses. Troisième point, il n'est pas simple de faire comprendre qu'en TDM2 et TDW, les clubs sont plus proches du statut amateur ou semi professionnel. Les exigences vis à vis de ces clubs ne peuvent pas être les mêmes que vis-à-vis des clubs pros. Tout n'est pas gagné mais on fait des avancées.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : qui établit cette liste de conditions envoyée aux clubs ? Pour moi, il y a des choses impensables.

Jean-Pierre Delchef (président) : le conseil d'administration de Basketball Belgium. La commission des licences sera convoquée. Si on regarde le dossier de licence PBL, c'est très proche.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : il y a des éléments qui doivent être modifiés dans les dossiers que les clubs doivent rentrer. Comme le bilan.

Jean-Pierre Delchef (président) : rien n'empêche d'adapter et améliorer le système.

On attend le budget 2024. L'essentiel des activités, ce sont les BNT. On attend les budgets 3X3 et des Belgian Cats. Complexité belge : il n'y a pas de budget national. L'AWBB gère les garçons et la BVL, les filles. Si on pouvait avoir une comptabilité Basketball Belgium, ce serait plus simple. Le bilan 2022 est enfin finalisé et

lors de la dernière réunion, j'ai transmis nos considérations administratives, financières et sportives. Pour résumer, ils nous doivent de l'argent.

Marèse Joliet et Jean-Pierre Mespouille font partie du département championnat.

Olivier Monsieur, Philippe Vandevoorde et Philippe Van Kerckhove font partie du département arbitrage.

15.2. Compétition 2023-2024

Jean-Pierre Delchef (président) : En TDW1, l'AWBB compte 5 clubs, en TDM1 4 clubs et en TDM2 14 clubs AWBB sur 28 donc une parfaite égalité.

Coupe de Belgique dames : vous avez pu voir le calendrier et les résultats. Il est plus que probable d'avoir un club francophone en finale. L'AWBB organisera la finale dames le 10/03/24, à Forest National.

Projet de TDW2, volonté initiée par l'AWBB il y a 5 ans, a enfin été entendue par BVL. L'intérêt a été perçu. Projet global du basket féminin : projet commun qui sera débattu avec les clubs. On a des candidats, plus du côté francophone que néerlandophone mais on est proches de pouvoir rédiger un projet commun avant de pouvoir être validé

Bernard Delvigne (Namur) : avec volonté de diminuer nombre de club TDW ?

Jean-Pierre Delchef (président) : oui. Et la TDW2 pourrait être effective à partir de la saison 25-26. Les résultats du championnat composeront les deux divisions nationales dames.

15.3. Equipes nationales

Les Belgian Cats sont championnes d'Europe, les Lions ont participé aux qualifications des Jeux Olympiques et les jeunes, aux différents championnats d'Europe. On a failli avoir nos 6 équipes de jeunes en division A. 4 équipes en A et deux en B. Le département communication a fait des articles sur tous les matches. Le travail côté francophone est fait. L'ambition est de pouvoir avoir une couverture nationale des activités de nos équipes nationales.

JO 2024 : il faut se qualifier car il n'est pas prévu que le champion Europe soit qualifié d'office. Nous irons à Anvers pour supporter les Belgian Cats.

Nous comptons sur vous pour venir les supporter. Pourquoi Anvers ? Parce que la Flandre est plus proactive que du côté francophone.

Pierre Thomas (trésorier général) : j'ajouterais que les deux prochains matches de qualifications des Belgian Lions pour le Championnat d'Europe se dérouleront à Charleroi (contre l'Espagne en février et contre la Lettonie en novembre).

16. Divers

Jean-Pierre Delchef (président) : sauf erreur, nous n'avons pas reçu de divers, nous vous remercions de votre présence.

L'assemblée générale se termine à 11h40.



Jean-Pierre Delchef
Président



Bernard Scherpereel
Secrétaire général